



Jevendspourvous

Conditions Générales d'Utilisation

Description des termes

- «JE VENDS POUR VOUS » est une marque déposée, propriété de l'entreprise JE VENDS POUR VOUS, ci-après JVPV (R.C.S Versailles 500173315).
- La mention : «JVPV» dans les présentes « conditions générales » n'est destinée qu'à en faciliter la lecture et n'emporte en aucune façon la responsabilité de JVPV dans leur mise en œuvre qui est faite sous la seule responsabilité des sociétés ou personnes identifiées au recto.
- Le « mandant » est la personne physique ou morale qui confie à la vente ses objets à JVPV afin d'être proposés sur le site internet eBay.
- Le terme « eBay » désigne le site de commerce en ligne eBay (www.ebay.fr), ou tout autre site eBay dans le monde. eBay est une marque déposée par la société eBay International AG. Le site eBay est un site de courtage de vente en ligne.
- Le service proposé par JVPV n'est pas une activité réglementée soumise à autorisation aux sens des articles L. 321-1 et suivants du Code de commerce.

Description du service

- Le mandant donne à JVPV mandat exclusif pour vendre en France ou dans le monde, par Internet ou tout autre moyen, les objets lui appartenant. Ce mandat a une durée d'une ou deux cessions de vente selon ce qui est convenu sur le présent contrat. En contrepartie, JVPV prélève une commission sur le prix final de l'objet.
- Le mandant accepte le principe d'une mise en vente sur le site eBay, telle que détaillée sur le site eBay, dans les conditions générales d'utilisation, (<http://pages.ebay.fr/help/policies/user-agreement.html>).
- En particulier, le mandant est conscient que le prix final atteint par le(s) objet(s) est fonction des offres d'achat qui auront été placées par les membres inscrits sur eBay, et qu'un prix minimum de vente ne peut en aucun cas être garanti, sauf si un prix de départ est fixé au préalable.

Pour l'ensemble des prestations

- En aucun cas JVPV est propriétaire de la marchandise, ni le vendeur mais un mandataire agissant au nom d'un vendeur. Sa mission est de faciliter les transactions sur Internet entre les deux intermédiaires : Vendeur et acheteur.
- Le rôle de JVPV n'est pas celui d'une "société de ventes aux enchères". JVPV utilise eBay, qui n'est qu'un support en ligne dont l'objet est de permettre à n'importe qui, n'importe où et n'importe quand, d'offrir, de vendre ou d'acheter pratiquement tout ce qu'il ou elle souhaite, selon différentes modalités, notamment selon un système "d'achat immédiat", d'annonce classique et un système d'enchères, communément appelé "enchères en ligne".

Article 1 : Information légale

1. Les présentes conditions générales de vente dit « Conditions Générales de Vente » s'appliquent à tout mandat entre le mandataire et le mandant. JVPV se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions.

Article 2 : Droits et obligations de JVPV

1. JVPV se réserve le droit de refuser un ou plusieurs des objets proposés à la vente, et se réserve le droit de demander au client de justifier la provenance de ses objets par différents moyens (factures, bon de livraison...).
2. JVPV effectue des recherches approfondies, afin de déterminer la valeur de vente sur eBay que pourrait atteindre chaque objet proposé par le mandant.

3. JVPV rédige une annonce descriptive de l'objet et prend plusieurs photos de façon à détailler et préciser de façon honnête, l'état d'apparence de l'objet, ses caractéristiques techniques, et ses accessoires.
4. JVPV répond par email, par téléphone ou par messagerie instantanée aux questions des membres d'eBay relatives aux objets mandatés.
5. JVPV s'occupe de réceptionner, en mains propres ou à distance, le paiement de l'acheteur au prix atteint par l'objet lors de la fin de la période de mise en vente. JVPV fait son affaire de vérifier l'identité de l'acheteur et l'authenticité de son moyen de paiement.
6. JVPV s'occupe de livrer l'objet à l'acheteur, après avoir encaissé le règlement et que le montant ait été crédité sur le compte de JVPV.
7. JVPV règle le mandant du montant lui revenant, à savoir le prix de vente final sur eBay dans le cas où le produit s'est vendu, minoré de la commission perçue par JVPV, accompagné d'un récapitulatif des ventes réalisées pour son compte.
8. JVPV se réserve la possibilité de retirer l'objet confié par le mandant de la vente sur le site eBay, dans le cas où l'objet n'est pas conforme aux règlements d'eBay, dans le cas où JVPV constate après avoir mis en ligne l'annonce que l'objet ne correspond pas à la description faite par le mandant, qu'il y a un problème de fonctionnement avec l'objet, ou encore pour toute autre raison que JVPV juge suffisamment sérieuse pour annuler la mise en vente de l'objet. Dans ce cas, le mandant sera prévenu par message électronique dans les 2 jours ouvrés suivant le retrait de l'annonce.

Article 3 : Obligations du mandant

1. Le mandant atteste que les objets proposés à JVPV sont son entière propriété, et ne sont ni gagés, ni nantis, ni soumis à aucune clause de réserve de propriété. Le mandant déclare en outre qu'il est expressément autorisé à vendre les objets qu'il confie à JVPV, et que ces objets sont conformes à la réglementation en vigueur, et ne sont pas soumis à des conditions spécifiques de vente sur le territoire français.
2. Le mandant s'engage sur la qualité et le bon fonctionnement des objets proposés à JVPV. Il certifie que les objets proposés sont en parfait état et dotés de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement des dits objets.
3. Le mandant accepte que ses objets soient vendus au prix final atteint sur eBay, qui correspond au prix de la meilleure offre d'achat placée par un membre eBay.
4. Si les dits objets sont invendables (tâches, défauts, vice caché...), il seront retournés au mandant à ses frais, en envoi en contre-remboursement, ou à frais d'expédition déduits d'éventuelles ventes précédentes dont le montant serait à payer au mandant par JVPV.
5. Le mandant s'interdit formellement d'influer sur le bon déroulement de la mise en vente de ses objets sur le site eBay. En particulier, le mandant n'a pas le droit de placer une offre d'achat sur eBay sur les objets qu'il a confiés à JVPV, de façon à faire monter artificiellement le prix de vente, ni directement, ni par l'intermédiaire d'un membre de sa famille ou de son entourage.
6. En cas d'objets (meubles, électroménager, objets fragiles...) restés entre les mains du mandant, ce dernier s'engage à laisser l'exclusivité de la vente à JVPV durant toute la durée du contrat et à ne pas intervenir dans la vente aucunement.
7. Dans le cadre d'objets restés entre les mains du mandant, des frais de dossier de 20 € sont demandés par produit, et ce à la signature du contrat. Si l'objet est vendu, et seulement dans ce cas, ces frais de dossier sont remboursés au mandant, seule notre commission est alors appliquée.
8. Le mandant peut annuler la mise en vente tant que cette dernière n'a pas été finalisée ou tant qu'il n'y a pas eu d'enchères. Dès que la vente est finalisée, ou s'il y a une enchère, ceci ne sera plus possible.
9. Si JVPV vend pour le compte du mandant un objet resté entre ses mains, mais que ce dernier en a disposé autrement et qu'il ne peut donc y avoir transaction, la commission de la vente de l'objet est redevable de plein droit à JVPV par le mandant. Cette commission peut être déduite des ventes réalisées et non encore payées au mandant ou à venir.

Article 4 : Commission perçue par JVPV

1. Notre commission est calculée sur le prix de vente final par objet vendu : 1/3 pour un montant inférieur à 1000 €, 1/4 à partir de 1000 €.
2. Un montant de 50 € de frais de dossier payable à la signature du contrat, est demandé pour la vente de véhicules motorisés : Automobiles & Utilitaires, Motos & Scooters, Bateaux à moteur & Voiliers. En outre, une commission de 5% est redevable par le mandant lors de vente du dit véhicule. Au cas où le mandant se charge de nous fournir les photos, la commission est de 2,5%.

3. Un montant de 20 € de frais de dossier payable à la signature du contrat, est demandé pour la vente de biens restant entre les mains du mandant. Ces frais de dossier sont remboursés en cas de vente.

Article 5 : Responsabilités

1. JVPV ne peut garantir que le montant final atteint par l'objet du mandant sur eBay satisfera le mandant, ni que l'objet sera vendu, ni que l'acheteur ne se désistara pas. Dans le cas où le meilleur acheteur se désiste, JVPV proposera l'objet au second meilleur acheteur (« Offre de la seconde chance » selon les termes utilisés par eBay). Dans le cas où il n'y a pas de second meilleur enchérisseur ou que celui-ci ne répond pas à cette offre de la seconde chance, l'objet sera considéré comme non vendu, et les conditions en cas de non-vente s'appliqueront.

Article 6 : Retour de marchandise et non-vente

1. Tout acheteur a un droit de rétractation de 7 jours après avoir reçu le produit et peut être intégralement remboursé (y compris des frais d'envoi, seuls les frais de renvoi à notre adresse sont à la charge de l'acheteur). En cas de retour, il convient d'effectuer un envoi en Colissimo ou en Recommandé afin de conserver une trace de l'envoi. En cas de perte ou de dommage dû à La Poste, aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif d'expédition.
2. L'acheteur dispose d'un délai de 7 jours à compter de la date de livraison de l'objet pour le retourner à ses frais à JVPV, qui remboursera à l'acheteur le prix de l'objet et les frais d'expéditions initiaux. La vente ne sera donc réputée parfaite qu'à compter du huitième jour suivant la date de livraison de l'objet. Dans le cas où l'acheteur use de ce droit de rétractation, JVPV remettra l'objet en vente pour une nouvelle durée identique à la durée de mise en vente initiale. Dans le cas où l'objet ne se vend pas, ou dans le cas où l'objet se vend, mais que le meilleur acheteur se désiste et que le second meilleur enchérisseur, s'il y en a un, ne donne pas suite à l'offre, ou encore dans le cas où l'acheteur use de son droit de rétractation dans les 7 jours qui suivent la livraison, JVPV considère qu'il s'agit d'une non-vente.
3. Dans le cas d'une première non-vente, JVPV remet en vente l'objet sur eBay pour une nouvelle durée identique à la durée initiale, au même prix que précédemment. Dans le cas d'une seconde non-vente, et ce quel qu'en soit le motif, le mandant sera prévenu par mail.

Article 7 : Respect de la vie privée

1. En tant que professionnel, JVPV est tenu par la loi de respecter toutes les obligations des revendeurs d'objets mobiliers d'occasion, et remplit à chaque opération un livre de police pour lister tous les produits, leurs caractéristiques et leur provenance.
2. Les informations nominatives recueillies par JVPV auprès des mandants sont destinées à répondre aux obligations légales en matière de revente d'objets mobiliers d'occasion. JVPV s'engage à ne pas divulguer à des organismes tiers les informations nominatives, y compris les adresses électroniques des mandants. Les mandants sont informés que JVPV communiquera aux services de police, de gendarmerie et de douanes, sur réquisition, toutes les informations demandées dans le cadre d'une enquête portant soit sur l'objet mandaté, soit sur le mandant lui-même, en conformité avec les obligations des revendeurs d'objets mobiliers.
3. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 juillet 1978, le mandant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant, qu'il peut exercer en contactant Vendez Malin par téléphone, par courrier, ou par courrier électronique.

Article 8 : Règlement des litiges

1. Pour toute réclamation, et avant d'en venir à une procédure, le mandant est invité à faire connaître à JVPV l'objet de sa réclamation par tout moyen (courrier, téléphone, mail). JVPV fera ses meilleurs efforts pour trouver une solution amiable au litige qui pourrait intervenir entre le Mandant et JVPV qui s'engage à répondre sous 15 jours à toute réclamation reçue par courrier ou par email à contact@jevendspouvous.fr. Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige non solutionné à l'amiable, le tribunal de commerce de Versailles sera compétent.

www.jevendspouvous.fr